
	<p style="text-align: center;">La Cie d'Arc de ST GERMAIN-SUR-MORIN</p> <p style="text-align: center;">A le plaisir de vous inviter les 24 et 25 novembre 2018</p> <p style="text-align: center;">à son concours en salle 2 x 18 m sélectif pour le Championnat de France</p>	
---	--	---

Lieu du concours :

Centre sportif - Jacques GODET - Route de Montguillon à St Germain sur Morin

Horaires du début des tirs : Ouverture du greffe 1 heure avant chaque départ.

Inspection du matériel 15 minutes avant chaque départ - 2 volées d'essai au rythme AB-CD

Samedi : 14H00 - 17H30

Dimanche : 9H30 - 14H30

Inscription :

9€ pour les adultes et 7.50€ pour les jeunes

Les inscriptions se feront **uniquement** par le site

<https://casg77-salle.inscriptarc.fr>

Confirmation de l'inscription par l'envoi de la participation financière sous 72h

Benjamin LOUCHE 12 chemin du clos du roi - 77860 ST Germain sur Morin

Information : 0609184228 – casgsm77.concours@gmail.com

Date limite des inscriptions le lundi 19 novembre 2018

Récompense :

- Aux 3 premiers de chaque catégorie
- A la 1ère équipe Classique mixte Adultes et Jeunes (Benjamins/Minimes)
- A la 1ère équipe Poulies mixte.
- A la 1ère équipe Arc droit.

La Remise des Prix se tiendra au centre sportif J. GODET vers 18H30 le dimanche 25 novembre.

BLASONS :

Suivant le règlement en vigueur de la FFTA

Les archers en arcs classique désirant tirer sur tri spots verticaux doivent en faire la demande dès l'inscription.

Tenue blanche ou de Compagnie/Club souhaitée,

Licence compétition obligatoire (dématérialisée, copie papier ou C.N.I)



Récapitulatif pour le règlement les 24 et 25 novembre 2018

Compagnie de :

N° de Tél :

Adresse E.Mail :

Nom et Prénom	N° Licence	Catégorie	Type d'Arc	Samedi		Dimanche	
				14h00	17h30	9h30	14h30
<i>Ex : TERIEUR Alain</i>	<i>111111S</i>	<i>SH 2</i>	<i>Compound</i>	<i>X</i>			

Catégories : BF/BH/MF/MH/CF/CH/JF/JH/SF1.2.3/SH 1.2.3

Types d'Arc : Classique/ Compound/ Arc Nu

Montant à régler : _____ x 9€ + _____ x 7.50€ = Total : _____

Chèques à libeller à l'ordre de la **Compagnie d'Arc de Saint Germain sur Morin** et à envoyer à

Benjamin LOUCHE 12 chemin du clos du roi - 77860 St Germain sur Morin